



Parigné sur Braye le 09/06/2015

Madame, Monsieur,

Les contrats confiés à **Véolia arrivent à échéance le 30 juin 2015.**

Après examen des différentes propositions, le conseil municipal, lors de sa séance du 30 avril 2015, a décidé de déléguer l'exploitation des services d'eau et d'assainissement à la société S.T.G.S. (Société de Travaux Gestion et Services) pour une durée de 12 ans.

De plus, il a été décidé de baisser la part communale des abonnements de 40 à 30 € pour l'eau et de 10 à 7 € pour les eaux usées.

Vous trouverez ci-dessous un comparatif des tarifs :

	<b>VEOLIA (ancien)</b>		<b>STGS (nouveau)</b>	
<b>Eau</b>	<b>Abonnement</b>	<b>M3</b>	<b>Abonnement</b>	<b>M3</b>
Distributeur	28,48	0,75	25,00	0,56
Commune	40,00	0,25	30,00	0,25
Distributeur + commune	68,48	1,00	55,00	0,81
<b>Assainissement</b>	<b>Abonnement</b>	<b>M3</b>	<b>Abonnement</b>	<b>M3</b>
Distributeur	28,73	1,46	25,00	1,55
Commune	10,00	0,10	7,00	0,10
Distributeur + commune	38,73	1,56	32,00	1,65
<b>Total HT</b>	<b>107,21</b>	<b>2,56</b>	<b>87,00</b>	<b>2,46</b>

A ces prix s'ajoutent les différentes taxes.

<b>Exemple <u>TTC</u> pour 80 m3</b>	<b>422,85 €</b>	<b>392,43 €</b>
--	-----------------	-----------------

**-7 %**

**ATTENTION** : Vous recevrez courant juillet une facture de Véolia comportant seulement la part variable (la consommation). Une deuxième facture pour la part fixe (abonnement) vous sera transmise courant septembre par S.T.G.S.

Pour toutes questions ou démarches, vous pouvez contacter STGS :

- Par téléphone, du lundi au vendredi de 8 H à 18 H et en cas d'urgence 24 H /24 H , 7 jours sur 7 au **09 69 32 69 33** (appel non surtaxé)
- Par internet : **[www.stgs.fr](http://www.stgs.fr)**
- Par courrier : **22 rue des grèves, CS15170, 50307 Avranches cédex.**